



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, session 2021

N° J3B43ASIIC1

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, au titre de l'année 2021 :

Monsieur BEILICKE Raphaël, ingénieur d'études de classe normale, président, Clermont Auvergne Institut national polytechnique, Aubière.

Monsieur FRÉMONT Julien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

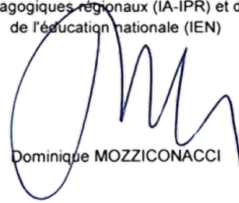
Madame GESBERT BOULANGER Florence, ingénieure d'études hors classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Madame BOUVIER-MARION Pascale, ingénieure d'études hors classe, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Fait à Paris, le 20/05/2021

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par
délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI